



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

**PRENEZ AVIS** que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière adjointe et directrice par intérim du Service des finances déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **21 mai 2024 à 19 heures**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Candiac sis au 100, boulevard Montcalm Nord.

Candiac, le 23 avril 2023

Pascale Synnott, avocate  
Greffière et directrice  
Services juridiques